

## COMPTE-RENDU

### Conseil de quartier Bordeaux Chartrons, Grand-Parc, Jardin Public

Mercredi 3 décembre 2025, à 18 h 30

Salle des fêtes du Grand Parc, Cours de Luze



#### Étaient présents :

- **Pierre Hurmic**, Maire de Bordeaux.
- **Bernard Blanc**, Maire adjoint du quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin public.
- **Jean-Baptiste Thony**, Conseiller municipal et métropolitain délégué - Économie Circulaire et Propreté
- **Laurent Guillemin**, Maire adjoint du quartier St Augustin, Tausin, A.Dupeux, et contribue pour la sobriété des équipements municipaux et leur rénovation énergétique, l'éclairage public
- **Vincent Maurin**, Maire adjoint de Bordeaux Maritime
- **Bertille Libault**, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente.
- **Isabelle Burssens**, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente.
- **Guillaume Mangane**, Secrétaire Général de la mairie de quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin public

- **Samuel Aburto**, Directeur adjoint en charge de l'action climatique et de la transition énergétique ADG Action Climatique et Transition Énergétique - DGTERE Bordeaux Métropole.
- **Capucine Leclercq**, Responsable du service maîtrise de l'énergie dans le bâti- Direction stratégie et actions énergétiques - DGTERE Bordeaux Métropole.
- **Stéphanie Coyault**, Direction de la gestion de l'espace public- Pôle territorial de Bordeaux.
- **Yann Robert Rethore**, Service collecte, Bordeaux Métropole
- **Sébastien Coste**, Gestion des Parcs et jardins, Bordeaux Métropole
- **53 participant.e.s**

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité sur Bordeaux.fr : <https://www.bordeaux.fr/chartrons-grand-parc-jardin-public>

## MOT D'ACCUEIL DE PIERRE HURMIC

---

### *Maire de Bordeaux*

Pierre Hurmic souligne trois particularités de ce conseil de quartier :

- En premier lieu, la forte affluence, signe de l'intérêt du public pour ces échanges.
- Ensuite, le caractère particulier de cette réunion, qui est la dernière du mandat débuté en 2020.
- Enfin, le contexte pré électoral depuis le 1er septembre qui interdit aux élus de valoriser leur bilan pendant ces réunions. Il indique que les présentations techniques seront assurées par les agents de la Ville pour garantir la neutralité.

Pierre Hurmic présente ensuite les deux thèmes de la soirée :

L'énergie, sujet choisi par la municipalité, et la propreté, thématique choisie par les habitantes et habitants.

Pierre Hurmic annonce enfin qu'un sujet d'actualité s'ajoute : la fermeture d'Auchan et l'arrivée de Lidl, une situation qui préoccupe fortement les habitantes et habitants du Grand-Parc.

En conclusion, il remercie l'assemblée pour sa présence et son attention.

## INTRODUCTION DE BERNARD BLANC

---

### *Maire adjoint du quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin public.*

Bernard Blanc souligne à son tour le caractère particulier de ce dernier conseil de la mandature.

Il décrit un quartier en évolution : les travaux de la Ferme urbaine ont commencé, la réhabilitation de l'Escargot démarre, et la bande sportive du Grand-Parc ouvrira fin décembre, avant une inauguration prévue en début d'année.

Il présente ensuite les Passeurs d'Arbres, un dispositif qui vise à accompagner la végétalisation de la ville grâce à des habitantes et habitants volontaires. Il invite Vincent Angel et Alban Calandreau, référents pour le quartier, à présenter leur rôle.

### **Vincent Angel et Alban Calandreau**

## *Passeurs d'arbres*

Vincent Angel explique le dispositif des Passeurs d'arbres initié par Bordeaux Métropole, l'Université de Bordeaux et l'INRAE. Leur mission consiste à sensibiliser au rôle des arbres dans la ville, à organiser des visites, à identifier les arbres à préserver et à animer des actions avec les habitantes et habitants. Ils souhaitent s'appuyer sur les associations du quartier.

Alban Calandreau évoque des balades urbaines permettant de redécouvrir les projets de végétalisation et les aménagements liés au changement climatique. Tous deux se déclarent disponibles pour échanger avec les habitantes et habitants.

En lien avec ce sujet, une distribution d'arbres aura lieu place Marie Brizart le 10 décembre.

## **CENTRE COMMERCIAL EUROPE : DEPART DU AUCHAN, ARRIVEE DU LIDL**

Bernard Blanc rappelle que la Ville a appris mi-octobre la fermeture d'Auchan, une décision brutale ayant de fortes conséquences sur la vie quotidienne du Grand-Parc. La municipalité a souhaité réagir rapidement pour soutenir les personnes les plus impactées et a sollicité La Fourmilière pour mettre en place des services d'accompagnement.

## **Guillaume Gueguen**

### *Directeur de La Fourmilière*

Guillaume Gueguen détaille trois actions destinées à compenser temporairement l'absence d'un commerce alimentaire de proximité :

1. **Aide aux courses en ligne pour les personnes éloignées du numérique**, via des permanences sur rendez-vous au comptoir, où l'association accompagne déjà les habitants dans leurs démarches administratives. L'objectif est d'aider ces personnes à réaliser leurs courses en ligne sur les sites des supermarchés proches, en prenant le temps d'expliquer les étapes, de constituer les paniers et d'assurer un suivi.
2. **Accompagnement des seniors grâce au « vélo-chat » pour se rendre dans les magasins proches** (Auchan Counord, Carrefour, Intermarché Ravezies, Leclerc Saint-Louis, Aldi). Cette action de transport social s'inscrit dans les missions de lutte contre l'isolement menées par l'association.
3. **Livraison à domicile pour les personnes à mobilité réduite** (personnes en situation de handicap ou les personnes âgées à mobilité réduite), à partir des drives de trois magasins (Auchan Counord, Leclerc Saint-Louis, Intermarché Ravezies). L'initiative consiste à aller récupérer les courses et les livrer directement à domicile. L'accompagnement peut également porter sur la constitution du panier en ligne.

Ces services fonctionnent les mardis et jeudis après-midi, avec une organisation ajustée en fonction des besoins exprimés. Il invite les habitants à solliciter le comptoir pour toute information complémentaire.

Bernard Blanc remercie chaleureusement La Fourmilière pour sa réactivité et son engagement solidaire.

## **Christophe Selves**

### *Responsable Régional Immobilier chez Lidl France*

Christophe Selves présente ensuite le projet de transformation du site suite au rachat du fonds de commerce d'Auchan par Lidl. L'arrivée de l'enseigne constitue une implantation nouvelle dans un secteur où Lidl n'était pas présent auparavant. Il se réjouit de pouvoir ouvrir un point de vente au cœur du Grand-Parc, mais insiste sur la complexité d'un tel chantier.

Sur la façade, seules des modifications légères sont prévues : remise en état, peinture, pose de l'enseigne. En revanche, l'intérieur du bâtiment nécessite un curage intégral, financé grâce à une enveloppe de plusieurs millions d'euros. L'objectif est d'offrir un magasin entièrement refait, agréable pour la clientèle et plus fonctionnel pour les équipes.

Il détaille ensuite les étapes réglementaires et techniques :

- La signature de la promesse de vente le 31 juillet.
- Le délai légal de préemption de deux mois.
- La réitération et le statut de locataire d'inCité depuis le 31 octobre.
- Les consultations d'entreprises, études techniques et visites de chantier.
- La gestion de l'amiante, qui impose un plan de retrait et un délai incompressible d'un mois avant tout début de travaux intérieurs.

Lidl prévoit de commencer les travaux entre le 15 et le 31 janvier. L'ouverture du magasin est envisagée entre fin mai et fin juin, avec pour objectif idéal une ouverture autour du 21 mai, si le chantier avance au rythme prévu. Christophe Selves souligne que Lidl a tout intérêt à avancer vite, puisqu'ils ont repris les salariés d'Auchan et qu'ils supportent déjà les coûts liés au personnel et au loyer.

Il conclut en rappelant que l'enseigne partage le même objectif que les habitants : une réouverture rapide d'une offre alimentaire de proximité.

## **QUESTIONS/REPONSES (CENTRE COMMERCIAL EUROPE)**

---

*Réaction d'un habitant : « Je représente l'association MC2A, qui va s'installer juste à côté de votre futur magasin. Nous allons y développer des activités liées à l'animation, à la culture et aux arts. Nous espérons construire avec vous un partenariat solide. Soyons unis dans ce lieu incontournable, qui a sa sensibilité et son identité. Nous sommes heureux de votre arrivée, bienvenue. »*

Christophe Selves dit qu'il se réjouit de les accueillir comme voisins et assure qu'ils travailleront ensemble en bonne intelligence.

---

Question d'une habitante : « À propos de l'escalier prévu dans le projet, où va-t-il se situer exactement ? »

Christophe Selves explique que l'ouverture en façade sera légèrement décalée par rapport à l'existant, comme cela apparaît sur les plans présentés. Cette modification impose la création d'un parvis avec un escalier. Il ajoute qu'une rampe d'accès complétera l'aménagement pour permettre à chacun d'entrer dans le magasin.

---

Question d'une habitante : « Avec les difficultés que connaît aujourd'hui la place de l'Europe, n'avez-vous pas peur d'ouvrir un Lidl et de devoir gérer les problèmes qui risquent d'en découler ? »

Christophe Selves répond qu'il se sent motivé plutôt qu'inquiet. Il reconnaît ne pas connaître la réalité du quartier aussi bien que ses habitants, même s'il a constaté lors de visites techniques qu'il s'y passe beaucoup de choses, notamment dans le centre commercial.

Il indique que ces enjeux sont connus de tous, mais qu'ils ne relèvent pas directement de la mission de Lidl, dont l'objectif est de faire du commerce dans de bonnes conditions. Il assure toutefois que l'entreprise participera pleinement au dialogue avec les habitants, les commerçants, les associations et les élus lorsqu'un sujet se présentera.

Il précise que la sécurité des équipes reste une priorité, citant notamment le manque d'éclairage actuel dans le cœur du centre commercial, un point anxiogène pour tous et sur lequel des améliorations sont attendues. Pour les problèmes qui relèvent de la police ou des collectivités, il affirme que Lidl restera présent dans les échanges afin de contribuer à l'avancement des solutions.

---

*Question d'un habitant : « Est-ce que la rénovation du centre commercial dans son ensemble est également prévue ? »*

Bernard Blanc confirme que la réhabilitation fait partie des priorités. Il explique que la première étape consiste à réoccuper les cellules vacantes en accompagnant, si nécessaire, les commerçants qui souhaitent s'y installer. Il salue le travail d'inCité, gestionnaire du site, qui cherche activement des solutions malgré une situation difficile. Il rappelle que le retard accumulé provient d'un promoteur qui n'a pas tenu ses engagements, obligeant la Ville à reprendre le dossier.

Bernard Blanc détaille les prochaines actions : réoccuper les cellules vides, démolir la partie murée à la suite de l'incendie survenu il y a sept ou huit ans, et ouvrir le centre commercial sur le parc du Grand Parc pour améliorer l'accessibilité et supprimer les zones sombres qui favorisent certains usages indésirables. Il annonce ensuite l'ouverture d'une concertation avec les riverains et les habitants, afin de co-construire un centre commercial renouvelé, attractif et animé. Il réaffirme que ce lieu doit redevenir le cœur du quartier, avec l'ensemble des fonctions attendues d'un espace de proximité vivant et convivial.

---

## LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE ET DE VOTRE QUARTIER

---

### **Samuel Aburto**

*Directeur adjoint en charge de l'action climatique et de la transition énergétique ADG Action Climatique et Transition Énergétique - DGTERE Bordeaux Métropole.*

### **Capucine Leclercq**

*Responsable du service maîtrise de l'énergie dans le bâti- Direction stratégie et actions énergétiques - DGTERE Bordeaux Métropole.*

### **A/ Sobriété – Efficacité – Énergies renouvelables**

---

#### **De quoi parle-t-on ?**

---

Samuel Aburto rappelle que la municipalité déploie une politique énergétique centrée sur trois leviers complémentaires : la sobriété, l'efficacité énergétique des bâtiments et la production d'énergies renouvelables.

1. Il explique que la sobriété repose sur des écogestes simples : réduire les usages superflus, couper les lumières, éviter le gaspillage d'eau, et sensibiliser à la fois les agents

municipaux et les usagers des équipements publics (dont les associations culturelles et sportives). L'idée est de consommer moins, collectivement.

2. L'efficacité énergétique consiste à améliorer la performance du bâti, comme dans n'importe quel logement ou entreprise. Cela passe par l'isolation (intérieure et extérieure), le remplacement des fenêtres, l'installation d'une VMC ou la modernisation des équipements, afin de réduire durablement les besoins énergétiques.
3. Enfin, la production d'énergie vise à privilégier des sources locales et décarbonées : installation de panneaux photovoltaïques, raccordement à des réseaux de chaleur lorsque c'est possible.

### **Quelles obligations réglementaires ?**

---

Ces actions répondent à un cadre réglementaire national exigeant, notamment le décret tertiaire, qui impose aux collectivités de réduire de 60 % la consommation énergétique des bâtiments publics d'ici 2050. Cette trajectoire contribue à la décarbonation, à la souveraineté énergétique et à la réduction des coûts dans la durée.

Le solaire et l'éolien sont des énergies renouvelables, les énergies fossiles ne le sont pas et le nucléaire, bien que décarboné, ne l'est pas non plus. Le bois représente la première énergie renouvelable en France et sur l'agglomération. Le biogaz, produit dans des méthaniseurs à partir de biodéchets, est également renouvelable. Le territoire bordelais n'est pas concerné par l'éolien.

### **Chiffres clés**

---

La Ville investit près de 6 M€ par an dans l'efficacité énergétique : isolation, toitures, huisseries, équipements, raccordements aux réseaux de chaleur et installations photovoltaïques. Ces actions permettent une économie annuelle d'environ 1 M€ sur les énergies et les fluides.

Aujourd'hui, Bordeaux atteint 29 % d'autonomie énergétique, grâce à une production locale issue principalement du photovoltaïque et du réseau de chaleur.

### **La consommation des bâtiments municipaux du quartier**

---

Le mix énergétique des bâtiments municipaux du quartier Chartrons-Grand Parc-Jardin Public en 2024 est reparti comme tel :

39 % d'électricité renouvelable, 59 % de gaz, 2 % de chaleur renouvelable pour les bâtiments publics

À l'échelle de la commune, la répartition est plus équilibrée : environ 40 % d'électricité, 40 % de gaz et 14 % de chaleur renouvelable.

### **Dans mon quartier**

---

Exemples locaux d'actions concrètes : passage en LED (espace d'activité Lagrange, gymnase des Chartrons), travaux de robinetterie (école Trébod) ou rénovations énergétiques plus lourdes à la piscine du Grand Parc et au centre d'animation du Grand Parc, incluant production solaire, économies d'eau et amélioration de la performance du bâti.

## **B/ Réseaux de chaleur urbains**

### **Comment ça marche ?**

---

La production d'un réseau de chaleur repose sur plusieurs sources : valorisation énergétique des déchets, biomasse, géothermie, complétées par un appoint de gaz pour sécuriser l'alimentation en cas de forte demande ou d'aléa technique.

Les réseaux de chaleur fonctionnent en circuit fermé : une unité de production chauffe l'eau, celle-ci circule dans un réseau primaire pour alimenter les bâtiments raccordés, puis revient refroidie pour être de nouveau réchauffée.

### **Pourquoi ?**

---

**Les bénéfices majeurs :**

- La réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport au chauffage au gaz.
- Une énergie locale, renouvelable et valorisable.
- Une fiabilité accrue par la suppression des chaudières individuelles.
- Des tarifs plus stables, moins soumis aux crises géopolitiques.

#### **Dans mon quartier**

---

Le quartier dispose du réseau Grand Parc Énergie, ancien réseau de gaz repris par la Métropole puis confié à ENGIE.

Le mix énergétique actuel est composé de 68 % de géothermie, 16 % de biomasse et 16 % de gaz. Plusieurs bâtiments publics sont raccordés au réseau de chaleur : la mairie de quartier, les groupes scolaires Schweitzer, Trébod, Condorcet, la piscine et le gymnase GP2 du Grand Parc, le multi-accueil et le centre d'animation.

Explication des retards de chantier qui décalent les mises en service :

- La géothermie attendue pour juin-juillet 2026 après divers aléas (pannes, colmatage du puits, présence d'une cuve de fioul et d'un câble haute tension),
- La chaufferie biomasse prévue pour mars-avril 2026, retardée par un sinistre structurel.

Malgré ces décalages, le tarif appliqué aux usagers reste celui de l'énergie renouvelable, le plus avantageux.

## **C/ Photovoltaïque**

#### **Quelles actions ?**

---

La ville développe le photovoltaïque, autre source d'énergie renouvelable. Elle solarise progressivement ses bâtiments, avec déjà plusieurs sites emblématiques équipés.

54 bâtiments municipaux sont solarisés, produisant 6 626 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 1 370 foyers.

Bordeaux privilégie désormais l'autoconsommation pour le photovoltaïque, plus avantageuse et moins contraignante pour les réseaux électriques. La solarisation des toitures devient aussi systématique sur tout bâtiment public construit ou rénové, lorsque les conditions le permettent.

#### **Quels avantages ?**

---

La production solaire offre plusieurs bénéfices : stabilisation des coûts de l'énergie sur la durée / installation simple et accessible / réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

#### **Dans mon quartier**

---

Plusieurs équipements sont déjà solarisés dans le quartier : groupe scolaire Montgolfier, salle des fêtes du Grand Parc, piscine du Grand Parc, crèche du Grand Parc, gymnase GP2, avec un fonctionnement en autoconsommation et une réinjection possible du surplus dans le réseau.

## **D/ Dispositifs d'aide à la rénovation énergétique**

Capucine Leclercq présente les dispositifs d'accompagnement de France Rénov' et les aides financières proposées par Bordeaux Métropole via MaRénov'Bordeaux Métropole ([www.marenov.bordeaux-metropole.fr](http://www.marenov.bordeaux-metropole.fr)).

Elle rappelle les bénéfices : réduction des factures, amélioration du confort, diminution de l'empreinte carbone, valorisation du logement.

Les soutiens peuvent concerter :

- Des rénovations globales.
- Des rénovations ciblées (pompe à chaleur, changement de fenêtres et vitrage...).
- L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.
- Le remplacement d'un système de chauffage bois peu performant.
- Des projets menés en copropriété.

Exemple de reste à charge : pour un foyer modeste engagé dans une rénovation globale, il demeure 20 % du coût total des travaux.

### **Accompagner vos projets : trois outils en bref**

---

3 outils utiles :

1. L'application géothermie pour évaluer le potentiel géothermique d'une parcelle ([data.bordeaux-metropole.fr/geothermie/](http://data.bordeaux-metropole.fr/geothermie/)).
2. Le site de thermographie aérienne, qui indique les déperditions de chaleur des bâtiments ([geo.bordeaux-metropole.fr/thermographie/](http://geo.bordeaux-metropole.fr/thermographie/)).
3. Le cadastre solaire pour estimer le potentiel photovoltaïque d'une toiture ([marenov-bordeaux-metropole.cadastre-solaire.fr](http://marenov-bordeaux-metropole.cadastre-solaire.fr)).

Ces outils offrent une première évaluation pour engager des projets de rénovation ou de production d'énergie renouvelable.

### **Vidéo : Témoignage d'un Bordelais (rénovation énergétique de sa maison)**

---

### **QUESTIONS / RÉPONSES (POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE)**

---

Question d'un habitant : « *J'aimerais installer des panneaux solaires, mais avec toutes les contraintes architecturales — le périmètre UNESCO, les Architectes des bâtiments de France, les règles spécifiques de Bordeaux — est-ce que c'est vraiment possible ?* »

Des contraintes existent et elles peuvent freiner certains projets, car l'intégration paysagère est très encadrée, que ce soit pour les panneaux solaires ou pour les pompes à chaleur.

Bordeaux bénéficie d'un service expert sur ces questions, qui produit des guides et accompagne les habitants. Ces installations restent possibles si l'on respecte le cadre prévu.

Il est recommandé de solliciter un conseiller France Rénov' ainsi que les services de la Ville pour connaître précisément les règles applicables au secteur concerné.

---

Question d'un habitant : « *Pour vos choix énergétiques — géothermie, hydrogène, solaire, etc. — est-ce que vous calculez un taux de retour sur investissement ? Quel TRI visez-vous pour ce type de projets ?* »

Il n'existe pas de TRI unique : chaque projet présente des contraintes techniques, patrimoniales ou urbaines qui influencent fortement le calcul.

Exemple du raccordement du Musée des arts décoratifs et du design, en plein secteur sauvegardé, où il faut traverser des axes majeurs et reposer des pavés « au pavé près », conformément aux exigences patrimoniales. Sur ce type de chantier lourd, le retour sur investissement économique s'établit sur environ vingt ans.

En revanche, la rentabilité écologique est immédiate : passer d'une énergie fossile à une source géothermique réduit instantanément l'impact carbone.

D'autres bâtiments, comme les piscines, très énergivores, permettent des TRI beaucoup plus rapides. Enfin, il rappelle que les nouveaux quartiers (Euratlantique, Amédée-Saint-Germain...) permettent d'intégrer directement le réseau de chaleur dans les travaux d'aménagement, ce qui accélère encore le retour sur investissement.

---

Question d'un habitant : « *Je vis dans une résidence, donc en copropriété, et je me demande quelles solutions existent pour ce type de bâtiments. Et surtout : est-ce que vous prenez aussi en compte la lutte contre la chaleur qui devient vraiment un problème majeur dans une ville comme Bordeaux ?* »

Les copropriétés sont accompagnées par l'ALEC, partenaire spécialisé dans ce type de configurations. Les projets se font via les syndics et relèvent souvent d'une rénovation plus globale qui allie performance énergétique, requalification, insalubrité ou accessibilité.

Sur l'adaptation à la chaleur, cette problématique est désormais intégrée aux stratégies de rénovation. Bordeaux Métropole soutient des solutions complémentaires à l'isolation pour limiter la chaleur.

---

Question d'un habitant : « *Est-ce que des rénovations énergétiques sont prévues pour les logements HLM du Grand Parc ?* »

Ces opérations relèvent de la politique d'amélioration de l'habitat social conduite par la direction dédiée. Les projets sont décidés dans le cadre d'un programme global de rénovation, visant le confort et la performance des logements.

Réponse apportée à posteriori de la séance :

*Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du Grand Parc, les différents bailleurs sociaux présents sur le quartier vont réhabiliter leur parc de logements. A terme, ce sont 3466 logements locatifs sociaux qui seront réhabilités au Grand Parc, notamment sur le plan énergétique.*

*A l'heure actuelle, 1907 logements ont déjà été ou sont en cours de réhabilitation soit :*

- une grande partie du patrimoine d'Aquitannis (Les résidences G, H, I, Nerval et Odéon ainsi que Pleyel et Zola),
- le patrimoine de CdC Habitat (Résidence Emile Counord)
- le patrimoine de Vilogia (les tours Ravel et Saint Saëns).

*Le reste va suivre dans les prochaines années.*

---

Question d'une habitante : « *Avec la géothermie, on va chercher de l'eau chaude dans le sous-sol. Mais quel est l'impact sur l'écosystème souterrain ? Est-ce que ça dérègle la faune du sous-sol ?* »

Les prélèvements effectués sur les nappes profondes représentent une fraction infime des volumes disponibles, ce qui n'entraîne pas d'impact significatif sur le milieu. Il précise que la Métropole travaille avec l'État et l'Agence régionale de santé pour obtenir l'autorisation de réinjecter cette eau chaude, une fois traitée, dans des nappes d'eau potable. L'objectif est d'atteindre un niveau de perte quasi nul et de contribuer au renouvellement de la ressource, enjeu essentiel face au changement climatique.

Question d'une habitante : « *Dans ma copropriété, chaque été c'est la ruée : tout le monde demande des autorisations pour installer une climatisation sur son balcon. Est-ce que cette multiplication des appareils finit par réchauffer l'air de la ville ? Quel est l'impact réel sur le climat urbain ?* »

Les climatiseurs rejettent de l'air chaud et accentuent les îlots de chaleur lorsqu'ils sont nombreux dans un même espace. Il précise que, même si le mix énergétique français reste largement décarboné, l'impact existe. Le point environnemental le plus critique concerne surtout les fluides frigorigènes, qui doivent être recyclés et manipulés avec précaution.

Les installations en façade ou sur balcon sont soumises à des règles d'urbanisme, et les copropriétés définissent également leurs propres restrictions, notamment pour les parties privées ne donnant pas sur l'espace public.

---

Bernard Blanc remercie chaleureusement les habitants et les équipes de Bordeaux Métropole et de la Ville pour leur engagement en matière de politique énergétique et d'adaptation aux futurs enjeux climatiques. Il salue la présence des deux conseillers départementaux du canton, Aline Mouquet et Vincent Maurin, ce dernier étant aussi maire adjoint de Bordeaux-Maritime.

---

## LE SUJET CHOISI PAR LES HABITANTS : LA POLITIQUE PUBLIQUE EN MATIERE DE PROPRETE

**Stéphanie Coyault**

*Direction de la gestion de l'espace public - Pôle territorial de Bordeaux.*

---

### **La propreté à Bordeaux : qu'est-ce que c'est ?**

La propreté à Bordeaux repose sur 240 agents mobilisés sept jours sur sept, avec une amplitude pouvant atteindre 21 heures / 24 selon les jours. Ils interviennent aussi les jours fériés, y compris à Noël et au Jour de l'An, ainsi que lors des nuits de fête. Leur activité suit une programmation précise : Bordeaux est découpée en itinéraires et secteurs nettoyés à fréquence définie.

---

### **Déploiement complémentaire des équipes (manifestations et événements ponctuels)**

L'action régulière ne suffisant pas toujours, nous pouvons faire appel à l'appui de prestataires. Dans le centre historique, un marché commun propreté-déchets permet de collecter les bacs tout en nettoyant la voie. D'autres marchés portent sur le balayage manuel, réalisé notamment par des structures d'insertion, ou sur la collecte des dépôts sauvages et des encombrants, sur inscription.

En parallèle, les équipes interviennent hors programme pour des contextes exceptionnels :

- Les violences urbaines, comme après les dégradations à l'Hôtel de Région lors des manifestations d'agriculteurs.
- Les événements festifs ou sportifs (Tour de France, fan zone de l'UBB, fête de la musique...). Dans ces cas, l'ensemble du personnel est mobilisé pour que la ville redevienne présentable dès le matin.
- Le service soutient aussi les autres équipes municipales lors d'évacuation de squats.

---

### **Autres interventions de gestion de propreté générale**

- Le retrait des tags sur demande, avec une priorité et une obligation légale pour effacer les inscriptions haineuses, racistes, homophobes ou anti-police.
- Le traitement de l'affichage sauvage, avec un service dédié. Le coût de ces interventions peut être facturé aux auteurs quand ils sont identifiés.
- Le désherbage, partagé entre les riverains pour les trottoirs et la Ville pour les zones gênant l'écoulement des eaux pluviales et le retrait de plantes invasives (herbe de la pampa, figuiers poussants entre bâtiment et trottoir), afin d'éviter leur propagation et les dégâts structurels possibles.

### **Données 2024 à l'échelle de Bordeaux (par rapport à 2023)**

---

- La régie propreté a collecté 13 000 tonnes de déchets (corbeilles, balayage, ordures déposées hors bacs, dépôts sauvages), soit +14 % en un an. La tendance se maintient en 2025 (chiffres 2025 disponibles début 2026).
- Dans le centre historique, 1 200 tonnes ont été ramassées pour les seules corbeilles et le balayage, un volume équivalent pour les dépôts sauvages. Les évolutions des volumes de déchets oscillent entre +10 % et +20 % selon les flux.
- Les incivilités déchets progressent de 18 %.

Ces hausses reflètent un usage plus intensif de l'espace public : une ville plus attractive, plus fréquentée, mais également davantage sollicitée, obligeant les services à intervenir toujours plus.

### **La propreté sur votre quartier, c'est...**

---

Une équipe de 15 agents travaille quotidiennement sur le quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin Public avec des tournées comprenant :

- La collecte des corbeilles.
- Le passage de balayeuses.
- Le lavage des trottoirs à la lance à eau.
- Le balayage manuel.
- Le piquetage.
- Et des interventions ponctuelles plus lourdes, comme le décrassage des trottoirs à l'eau chaude.

L'après-midi, en soirée ou le week-end, les agents se concentrent sur les points sensibles définis avec la mairie de quartier, afin de limiter l'accumulation de dépôts.

### **Quelques chiffres clés aux Chartrons / Grand-Parc / Jardin Public**

---

Les demandes d'encombrants sur inscription restent stables (-1 %, une variation minime). Dans le même temps, les équipes ramassent 20 % d'encombrants supplémentaires au fil des tournées.

Ce décalage révèle un défaut de signalements. Plus les habitants appellent, plus les services peuvent réagir rapidement : les dépôts non signalés restent en place jusqu'au passage programmé. Elle encourage donc à solliciter Allo Proximité, ce qui améliore l'efficacité globale.

### **Pour encourager les bonnes pratiques de tri (nouveaux conteneurs)**

---

Les dispositifs déployés récemment dans le quartier :

- 57 bornes à biodéchets utilisables notamment avec les bio-seaux disponibles en mairie de quartier.

- Un centre de recyclage mobile, accessible le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois, place Picard, et qui permet d'évacuer des objets non collectés en encombrants (petit électroménager, téléphones...).

Ces solutions rapprochent les services des habitants et comblent la faible présence historique de déchetteries à Bordeaux.

La propreté teste aussi de nouveaux équipements, les BOB, petites bornes d'apport volontaire implantées au plus près des usages (pique-nique sur les quais). Ces bornes permettent de séparer efficacement les flux :

- Uniquement du verre dans la borne verre.
- Uniquement des emballages dans la borne jaune.

Les BOB améliorent significativement la qualité des matériaux recyclables et évitent la dispersion de verre dans les pelouses, un enjeu de sécurité et d'image pour la ville.

### **La particularité du Grand Parc : une domanialité partagée**

---

Le Grand Parc compte un certain nombre de copropriétés verticales, mais constitue dans son ensemble une copropriété horizontale d'une grande complexité. La gestion se répartit entre:

- Le domaine public métropolitain, où interviennent les services de propreté.
- Les espaces Ville (parcs, jardins, abords d'équipements municipaux), gérés par d'autres services, mais avec des prestations similaires.
- Les pieds d'immeuble, gérés par les bailleurs (encombrants, entretien des conteneurs enterrés et de surface, interventions de propreté). Les services municipaux apportent souvent un soutien aux bailleurs.

### **Zoom : les conteneurs enterrés et les points d'apport volontaire**

---

Le quartier compte une quarantaine de conteneurs enterrés, dont 13 hors service à ce jour. Pour maintenir la collecte, des bornes aériennes ont été installées temporairement.

Les deux principaux obstacles empêchant la collecte :

- Un stationnement gênant sur la croix jaune, qui empêche le camion de se positionner.
- Des dépôts autour ou sur la plaque du conteneur, empêchant sa levée. Dans ces cas, les équipes doivent revenir plus tard, parfois le lendemain, ce qui entraîne un remplissage excessif des conteneurs et des dépôts au sol.

Illustrations des situations par des « avant-après » montrant l'intervention rapide des agents.

### **Zoom : la place de l'Europe et le tour du centre commercial**

---

La place de l'Europe est un secteur emblématique du piquetage et des ajustements d'aménagement. Les ganivelles abîmées sont parfois retirées pour ouvrir l'espace.

Le service territorial plante aussi une végétation dense pour créer des massifs dans les zones ouvertes trop propices à l'accumulation de déchets. Ce choix contribue à embellir la place et limiter les dépôts.

### **Zoom : la rue Maryse Bastié et son parking**

---

Ce secteur est particulièrement complexe :

- La présence d'une grande haie nécessitant un entretien lourd.
- Des dépôts réguliers liés à la mécanique sauvage.
- La nécessité d'un suivi hebdomadaire pour adapter les moyens (piquetage, balayeuse, interventions renforcées).

Exemple avec photos à l'appui : un jour sans collecte théorique, des bacs sont sortis, utilisés par les usagers, créant des débordements. La propreté intervient d'abord pour nettoyer les abords, ce qui permet ensuite au service déchets de collecter les bacs pleins.

### **Zoom : vélos épaves**

---

Depuis octobre 2025, la Ville mène des opérations bimensuelles coordonnées avec la police pour retirer les vélos épaves. En quelques passages, 144 vélos ont été retirés sur plus de 400 identifiés, libérant plus de 160 arceaux.

Une fois le « stock » de vélos épaves résorbé, le service reviendra à un rythme de retrait plus classique.

### **Les actions de sensibilisation**

---

En 2024, 39 000 personnes ont été touchées à l'échelle métropolitaine, dont 23 000 à Bordeaux. Les actions portent sur les mégots, les bons gestes de tri, ou encore le respect des espaces publics. Elle cite trois exemples :

- La distribution de cendriers de poche.
- Des interventions sur les quais, mais aussi Bastide, la Victoire, le Triangle d'Or ou les Chartrons.
- Des actions autour des stades lors de manifestations.

Un accueil très positif du public est ressenti : parfois reconnaissant, avec des engagements individuels à mieux jeter les déchets. Le service vise à faire au moins aussi bien en 2025.

Information : Exposition actuelle aux archives de Bordeaux Métropole, consacrée à l'histoire des déchets, qu'elle recommande vivement.

## **QUESTIONS / RÉPONSES (POLITIQUE PUBLIQUE EN MATIERE DE PROPRETE)**

---

Question d'un habitant : « *Je circule beaucoup à vélo et les éclats de verre au sol, c'est vraiment un fléau. Avez-vous un système d'aspiration régulier pour éviter ces poussières de verre qui abîment les pneus et gênent les piétons ?* »

Ce problème est bien connu des services de propreté. Les balayeuses retirent une grande partie du verre, mais il est impossible de passer chaque jour dans toutes les rues. Il est important de faire des signalements, car les dépôts apparaissent souvent après une effraction ou un accident et les équipes ne peuvent pas intervenir immédiatement. La gêne est bien prise en compte et les agents alertent régulièrement les services territoriaux lorsqu'ils constatent un risque.

---

Question d'un habitant : « *J'ai trois points à vous soumettre : (1) place du Lavoir, les ganivelles ont été retirées sur une zone et les chiens passent et abîment les plantations. (2) des vélos sont attachés aux nouveaux arceaux depuis plus de huit mois, ce sont désormais des épaves. (3) les poubelles débordent le week-end : ne faudrait-il pas en installer plus, ou en mettre de plus grandes, voire des poubelles amovibles lors d'événements comme le Tour de France ?* »

Sur les ganivelles, une végétation jeune peut en effet être fragilisée par les chiens. La Ville choisit de maintenir les plantations et d'utiliser des végétaux plus hauts pour optimiser la reprise, en misant sur un espace ouvert et densément végétalisé une fois les premiers mois passés.

Pour les vélos abandonnés, il faut transmettre un signalement à la mairie de quartier afin d'alimenter le fichier partagé avec la police municipale. Les opérations de collecte de vélos épaves se concentrent sur les zones les plus saturées (hypercentre, Bordeaux Sud et Bordeaux Maritime), mais des interventions ciblées peuvent être déclenchées si les cas sont bien remontés.

Concernant les poubelles, multiplier les corbeilles de rues ne garantit pas davantage de propreté. L'enjeu consiste plutôt à vérifier que chaque corbeille est implantée au bon endroit. Une

étude est en cours pour optimiser leur positionnement, en tenant compte des usages réels observés par les agents de propreté. Lors des grandes manifestations, ce sont les organisateurs qui doivent prévoir des dispositifs de collecte adaptés, tandis que les équipes municipales renforcent le nettoyage pour remettre l'espace public en état rapidement.

---

Question d'une habitante : « *J'apprécie les actions de sensibilisation, mais j'ai l'impression qu'elles ne se font pas dans les quartiers populaires. Sur certains secteurs comme la rue Maryse Bastié, la situation est catastrophique. Pourquoi personne ne vient sensibiliser les habitants ? Et que faire pour l'îlot Tivoli, où les mégots s'accumulent dans les plantations ? Et quelle sensibilisation pour les propriétaires de chiens ?* »

Les actions présentées sont des points de départ et elle précise que les équipes de sensibilisation interviennent en itinérance et se déplacent sur de plus larges périmètres. Elle explique que la première année s'est concentrée sur des zones très fréquentées pour maximiser les échanges avec les habitants. Le programme 2026 prévoira un élargissement vers des secteurs plus sensibles, grâce à l'expérience acquise.

Sur la présence de mégots sur l'îlot Tivoli-Rivière, une vérification sera menée. Si nécessaire, des cendriers seront installés comme sur d'autres « hotspots », où des comptages réguliers permettent de mesurer l'efficacité du dispositif.

Jean-Baptiste Thony intervient pour saluer le travail des équipes de propreté et souligne que leur action innovante vient de recevoir un trophée national décerné par l'Association des villes pour la propreté urbaine lors des rencontres nationales de l'AVPU à Nice les 27 et 28 novembre 2025.

---

Question d'une habitante : « *Ramassez-vous toujours autant de bonbonnes de gaz hilarant ? Au Grand-Parc, la mécanique sauvage prend de l'ampleur et les dépôts se multiplient, souvent du fait de personnes venant de l'extérieur. Comment agir ?* »

*Un autre habitant s'interroge sur l'équilibre entre sensibilisation et verbalisation.*

Les bonbonnes de protoxyde d'azote sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus grosses. Ce phénomène pose des problèmes de sécurité, de stockage et parfois met les agents en difficulté face aux vendeurs encore présents sur les lieux.

Jean-Baptiste Thony rappelle que la verbalisation reste indispensable pour lutter contre les dépôts sauvages, notamment ceux commis par des artisans venant décharger dans les quartiers populaires. Il précise que la brigade anti-incivilité a été relancée et qu'elle mène des enquêtes pour identifier les auteurs. Il explique également que les caméras intelligentes ne peuvent pas être utilisées en raison d'un avis défavorable de la CNIL ; seules les flagrances détectées sur les caméras existantes permettent aujourd'hui une sanction.

---

Question d'un habitant : « *Un sujet empoisonne le quotidien au Grand-Parc : la mécanique sauvage. Des dizaines de voitures s'entassent entre les résidences (Stendhal, Pleyel, Saint-Saëns), on voit même des camions plateaux livrer des véhicules la nuit. J'attends une réunion interpartenariale depuis deux ans... Que faire ?* »

Bernard Blanc reconnaît que la mécanique sauvage se développe fortement. Il rappelle qu'un nouvel arrêté municipal permet désormais à la police municipale d'intervenir plus efficacement. Il assure que la Ville mesure l'ampleur du phénomène et cherche à renforcer l'action publique sur les zones les plus touchées.

---

Question d'une habitante : « *Que peut-on faire pour réduire le nombre de rats qui circulent parfois même en plein jour ?* »

Bernard Blanc explique que la Ville mène des opérations régulières de dératisation sur le patrimoine municipal et métropolitain du quartier, en coordination avec la SABOM, 3D, les bailleurs et des prestataires spécialisés. Deux campagnes annuelles sont programmées, complétées par des contrôles fréquents pour éviter la multiplication des rongeurs. Il précise que la présence de déchets alimentaires liés aux incivilités nourrit la prolifération et que la Ville travaille avec les bailleurs pour renforcer les moyens et améliorer les dispositifs.

---

Question d'un habitant : « *Les boîtes à clés font-elles désormais partie du décor du mobilier urbain ?* »

Le sujet est directement lié au développement d'Airbnb. La Ville souhaite les retirer, mais doit sécuriser le dispositif : la présence d'une clé impose des garanties juridiques fortes pour éviter tout risque en cas d'effraction. Un protocole, inspiré de celui utilisé pour les vélos épaves, est en cours de construction avec la police municipale.

---

Question d'un habitant : « *Je travaille pour un bailleur et j'ai une question sur les bornes d'apport volontaire : leur casse est souvent liée aux collectes trop brusques par les chauffeurs et les réparations coûtent très cher. Comment fait-on ?* »

Lorsqu'un dommage est causé par une collecte, un constat permet d'établir clairement les responsabilités. Pour les points d'apport volontaire implantés en pied d'immeuble, une convention entre Bordeaux Métropole et le bailleur définit le partage des responsabilités : la maintenance relève généralement du bailleur, qui n'a en contrepartie plus à financer la gestion des bacs (sorties / rentrées / nettoyage). Un groupe de travail métropolitain a engagé une révision de ces conventions, car leur fonctionnement actuel est jugé insatisfaisant par l'ensemble des acteurs.

---

Question d'un habitant : « *Le quartier compte beaucoup de chiens, mais aucun parc à chiens...»*

Bernard Blanc précise qu'il existe plusieurs cani-parcs dans le secteur, notamment un grand espace au parc Rivière et un autre au Jardin public. Il annonce aussi l'ouverture imminente d'un très grand cani-parc dans la seconde phase d'aménagement du parc du Grand-Parc, qui sera inauguré début janvier. Il profite de ce sujet pour rappeler qu'il est interdit de laisser les chiens en liberté pour des raisons de sécurité.

---

Question d'une habitante : « *Ce serait utile d'organiser une réunion sur la propreté.* »

Bernard Blanc répond que la Ville agit dans tous les quartiers et insiste sur les actions spécifiques menées au Grand-Parc, notamment une grande opération participative de nettoyage avec les écoles et les associations. Il affirme que l'attention portée à ce quartier est réelle et comparable à celle accordée aux autres secteurs de Bordeaux.

---

## **CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

---

**Bernard Blanc**

*Maire adjoint du quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin public.*

Bernard Blanc rappelle que les fêtes approchent. Il présente les rendez-vous qui animent le quartier en décembre. Il cite d'abord les festivités de Noël du samedi 13 décembre, organisées par le Centre social du Grand Parc, avec le Bal de Noël « Do BRESIL » à la salle des fêtes, ainsi que les animations menées toute la journée par l'association GP INTEN6T, notamment le défilé du père Noël.

Il mentionne ensuite le Petit Marché de Noël de Fondaudège, prévu le dimanche 21 décembre, qu'il décrit comme un événement convivial et apprécié. Il ajoute une nouveauté : du 19

au 21 décembre, la halle des Chartrons accueille « Super Craft Market », un nouveau marché de Noël créatif proposant des créations locales colorées et responsables. Il souligne qu'il s'agit d'une première édition et encourage vivement les habitants à s'y rendre.

Il évoque également le marché de Noël de Bordeaux Maritime, ainsi que celui organisé par la maison de quartier de l'US Chartrons, place Martial, qui se tient du 2 au 5 décembre en fin d'après-midi.

Pour conclure, Bernard Blanc remercie chaleureusement le public pour sa présence.

Il exprime sa gratitude envers les intervenants, ainsi qu'envers l'équipe de la démocratie permanente. Il remercie aussi les agents de la mairie de quartier pour leur soutien dans les actions menées au service du quartier, ainsi que la salle des fêtes pour son accueil. Il invite enfin les participants à partager le pot de l'amitié.